Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 41

Artikel: Notre enquête : la génération qui vient : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 41. 10 MARS 1916

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 2.50
ETRANGER... » 3.50
Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION
Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES
La case, par an Fr. 18.—
2 cases. » » 35.—
La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Encore une victoire suffragiste. — Notre enquête : *La génération qui vient* : vingt-trois réponses. — Leçons d'Education nationale : I. Aperçu sommaire de l'histoire de la Constitution fédérale *(suite et fin)* : Ed. RECORDON, professeur ; II. La souveraineté populaire : E. GD. — De ci, de là... — L'Exposition neuchâteloise de la Société suisse des Femmes peintres et sculpteurs : L. H. — Variété : Mme de Suttner, à propos de *Bas les Armes* : J. MEYER. — Notre Bibliothèque : *la Question de la paix ; la conception suisse de l'Etat.* — Ce que disent les journaux féministes... — A travers les Sociétés.

Encore une victoire suffragiste

Les journaux nous ont apporté la nouvelle du succès remporté par le suffrage féminin dans la province de Manitoba (Canada), où les femmes viennent d'obtenir le droit de vote et l'éligibilité parlementaires, donc le suffrage complet actif et passif. Les femmes du Manitoba exerçaient d'ailleurs le suffrage municipal depuis 1888.

Pour préciser, donnons ici quelques détails géographiques, qui seront peut-être les bienvenus pour certains de nos lecteurs, qui n'ont plus des souvenirs très nets sur le compte de cette province, et qui, d'autre part, seront certainement utiles à nos propagandistes, auxquels on ne va pas manquer d'objecter que cette victoire dans un pays de castors et de trappeurs ne prouve absolument rien ! Le Manitoba est évidemment un pays de fourrures, puisque cette province fut créée en 1867 dans le vaste territoire du nord-ouest, acheté par le gouvernement britannique à la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson, mais ce n'est pas pour cela un désert de glace et de marais, puisqu'il compte à l'heure actuelle 450,000 habitants environ, population qui va en s'accroissant rapidement. La capitale est Winnipeg, ville de 90,000 habitants il y a dix ans, située près du lac du même nom, et surnommée, à cause de ses importants marchés de céréales, « la Chicago du Canada ». Elle possède une vingtaine de grandes écoles, de beaux édifices, une Université, une cathédrale... bref, est très loin du type de village de wigwams qu'en feront volontiers les détracteurs du suffrage ! La victoire canadienne, que l'on s'attend à voir suivie à brève échéance d'une victoire dans les autres provinces d'Alberta et de Saskatchewan, a donc la portée d'un succès dans un pays civilisé. On ne pourra pas objecter non plus que, dans ces régions, les femmes étant en minorité, la question, tant au point de vue de la galanterie masculine qu'à celui, plus sérieux, de l'inconnue d'un élément politique nouveau, se pose autrement que chez nous : d'après le recensement de 1911, la population se répartissait à peu près également entre les deux sexes. L'explication qui nous paraît la plus plausible à ce fait que ce sont les pays neufs qui accordent le plus facilement le vote aux femmes est peut-être bien celle-ci : c'est que ce sont les pays où règnent le moins de préjugés, et où la vie n'est pas ligottée par un réseau de jugements tout faits et d'idées préconçues.

Nous félicitons les femmes du Manitoba de leur victoire... et un peu mélancoliquement, nous continuons notre tâche, en espérant que nous ne nous laisserons pas trop longtemps distancer par les provinces du Far-West dans ce domaine d'élémentaire justice.

NOTRE ENQUÊTE

La Génération qui vient

Pour donner suite à une suggestion qui nous fut faite par une amie de notre cause, nous avons procédé cette année à une petite enquête sur ce que la jeunesse romande des deux sexes pense du féminisme. Il nous a paru en effet que cette recherche présentait, à côté de son indiscutable intérêt psychologique, des indications précieuses à portée toute pratique.

Car, nous qui travaillons sans nous lasser à l'avènement de la cause à laquelle nous donnons souvent le meilleur de nous-mêmes, pour qui travaillons-nous ? La question, nous nous la sommes souvent posée, et nous avons toujours répondu que c'est beaucoup plus pour nos neveux et nos nièces que pour nous mêmes. Les réformes pour lesquelles nous luttons, ce droit de suffrage que nous ne cessons de revendiquer, qui en profitera, qui l'exercera, si ce n'est la génération qui vient, celle qui entre dans la vie à cette heure ?

Or, ne serions-nous pas singulièrement imprévoyantes si, cette génération, nous ne la mettions pas au courant de nos travaux, et, pour ce faire, si nous ne commencions pas par savoir ce qu'elle pense de nous et de nos efforts. Ce vaste champ, où nos devancières ont tracé le sillon que nous ensemençons maintenant et où ceux d'après nous moissonneront, comment le considère la jeune génération ? Sourit-elle de notre labeur ? Le dédaigne-t-elle ? Le blâme-t-elle ? Ou est-elle au contraire pressée d'en prendre sa part ? Nous critique-t-elle ? ou nous approuve-t-elle ?

C'est ce que nous voulions savoir.

Nous n'avons toutefois nullement la présomption d'affirmer

que nous présentons à nos lecteurs un tableau complet de la mentalité de la jeunesse romande à l'égard du féminisme. Nous avons dû forcément nous imposer des limites. Mais nous croyons cependant que ces quelques petits coups de sonde donnés dans les milieux les plus divers, sociétés d'étudiants, d'ouvriers, Unions chrétiennes, Associations d'anciens catéchumènes, jeunes filles du monde, groupes socialistes, etc., de nos quatre villes romandes nous permettent de nous faire une idée de la mentalité moyenne de la jeunesse des deux sexes, entre 18 et 23 ans environ, dans nos régions.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Ils l'ont tous fait avec une belle franchise, avec beaucoup de sérieux, parfois avec une naïveté juvénile, parfois aussi avec une désinvolture souriante... le tout ne donnant que plus de sincérité et de valeur à leurs réponses. Nous remercions aussi tous les professeurs, directeurs, présidents de sociétés, pasteurs, monitrices de groupes divers, etc. qui ont facilité notre travail, en distribuant avec impartialité nos questionnaires à la jeunesse qui les entourait.

Et maintenant nous laissons la parole à la Génération qui vient.

LA RÉDACTION.

1re Question : Que pensez-vous du féminisme?

2me Question : Estimez vous désirable que la femme obtienne le droit de vote? et pourquoi?

I. — Si féminisme égale amélioration matérielle de la position de la femme en devoir de gagner sa vie, toute femme, tout homme, à mon avis, doit être féministe! Je vois dans cette notion une simple lutte pour la justice.

Si féminisme égale accès pour les femmes aux droits politiques, je ne puis encore préciser un jugement dans ce domaine: les données me manquent, et la connaissance suffisante de ce mouvement.

N. B., stud. théol., 19 ans, Lausanne.

* * *

II. — Je suis encore très partagé. Mais je me demande si, à l'heure actuelle où l'homme politicien a déjà tant de peine à suivre une route droite, la femme aurait dans les circonstances actuelles le calme, la présence d'esprit nécessaires! Ceci pour dire que, petit à petit seulement, on doit arriver au but, du reste juste et bon, que vous poursuivez. *Fabricando fit faber.*

J. BÉRANGER, stud. sc. comm., Zofingien, Lausanne.

* * *

II. — Non, sauf pour les matières qui ont trait à la morale et à l'éducation. Pour les autres domaines, il faudrait que la femme s'initie au droit public et à beaucoup de choses qui n'intéressent pas les femmes, en général, et où elles ne seraient, par ce fait, à mon avis, jamais aussi compétentes que les hommes. Que la femme n'agisse que là où elle peut faire mieux, ou tout au moins aussi bien que les hommes. Je parle des femmes suisses.

Alice BRIOD, 22 ans, étudiante en droit, Lausanne.

* * *

II. — Oui! j'estime le droit de vote à la femme dans certaines occasions, car bien souvent la femme a des idées supérieures différentes de celles de l'homme. Mais pas en politique, car, dans ce cas-là, c'est entraver le droit de l'homme.

Cécile BUACHE, 20 ans, lingère, Lausanne.

* * *

I. — Le féminisme est un mouvement à encourager, car il tend à donner à la femme les droits qu'elle doit avoir dans la société contemporaine.

II. — Oui. Parce que la femme est aussi intelligente que l'homme. Etant sa compagne, il est juste qu'elle prenne part à toutes les manifestations de la vie politique et sociale. L'expérience faite dans nos Eglises prouve que la femme sent les responsabilités conférées par le droit de vote.

Au nom des catéchumènes de la paroisse de Mézières, classe 1914-1915: Marthe CAVIN.

* * *

I. — Les jeunes filles de mon groupe (de la jeunesse de l'Eglise libre) ont de 17 à 18 ans; leurs idées sur le féminisme sont encore vagues, mais cependant elles comprennent l'importance du vote des femmes pour les questions alcoolisme, moralité.

E. CAMPICHE, Lausanne.

* * *

II. — Il me semble qu'il est peu désirable que la femme perde sa force à la politique. Car la politique est un pis-aller qui n'a pas de remèdes, et il faut toute la force physique et morale de l'homme pour ne pas en sortir trompé.

Que pourrait faire la femme en pareil compromis? *Rien.* Rien que du mauvais ouvrage, et l'homme suffit à le faire.

Cela créerait une nouvelle obligation à la femme qui lui permettrait de se dérober à sa tâche: l'éducation. Que réclame la femme? Elle a tout! Elle a l'éducation même de la génération que vous cherchez à deviner.

Je crois fermement à l'amélioration de la condition sociale par l'éducation, tandis que je ne crois pas à la politique.

Je conclus qu'il y a des domaines où la femme est plus compétente que l'homme, et où son vote serait indispensable et élargirait même la part de l'éducation. C'est la question du vote pour l'instruction primaire et secondaire, et du vote en matière religieuse.

E. F., 21 ans, stud. méd., Genève.

* * *

II. — Que réclamez-vous? Le vote et les droits politiques? Preuve du manque d'initiative et de l'esprit d'imitation si reprochés à la femme. N'y a-t-il donc plus de moyens d'action à découvrir?

Que voulez-vous d'autre? L'accès des femmes à toutes les charges? Oui, à condition que son rôle soit effacé, discret, que la femme n'ait pas un poste en vue et public à remplir.

Ginette F., Genève.

* * *

I. — Le seul féminisme que j'approuve est celui qui travaille d'abord au développement intellectuel et moral de la femme, non pas celui qui veut faire d'elle une caricature de l'homme, mais celui qui cherche à élargir les conceptions féminines, souvent ratatinées dans le sens de sa personnalité propre, et qui saura rendre la femme plus digne des droits qu'elle revendique trop tôt à mon gré.

II. — Si la majorité des femmes était d'un niveau supérieur à la majorité des hommes, il pourrait être utile dans un pays d'avoir le suffrage féminin, mais dans l'état actuel des choses, je crois que les élections ne seraient pas mieux faites par les hommes et les femmes ensemble que par les hommes tout seuls.

Alice GAILLARD, étudiante en lettres, Genève.

* * *

II. — Non. Parce que la femme peut et doit exercer son influence sur le monde par un autre moyen. Elle a la faculté, si elle veut s'en servir, de former une génération future d'hommes, dans lesquels elle aura mis toutes ses aspirations, et qui d'eux-mêmes placeront la femme dans la position que les féministes revendiquent pour elle. Que la femme sache aussi, si elle veut faire entendre sa voix, influencer son mari de telle sorte que la moitié de ses idées et de ses opinions soit justement le fruit de l'influence féminine.

M. GRAND, 19 ans, fille d'agriculteurs (Vaud).

* * *

II. — Non, je ne le trouve pas. Si la femme est l'égale de l'homme, elle n'a pas reçu la même tâche que lui, et je crois qu'en s'occupant de politique, elle négligera ses enfants et son ménage. A chacun son travail. Si la femme veut les droits de l'homme, qu'elle fasse aussi le service militaire.

N. A. H., 23 ans, maîtresse d'école enfantine (Vaud).

* * *

II. — Absolument! Parce que la femme est un être humain comme l'homme, qu'elle doit être son égale, et avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités que lui.

Louise JEANNERET, ménagère, Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — C'est une question à laquelle il est bien difficile de répondre pour une jeune fille qui n'a pas eu l'occasion de s'en occuper, à part la lecture de quelques articles de journaux tombés sous mes yeux. Le féminisme peut avoir du bon, mais il me semble que les féministes oublient une chose: elles réclament pour elles tous les droits des hommes, sans, me semble-t-il, en voir les charges, les devoirs. La femme a sa tâche bien désignée au foyer domestique; je ne crois pas qu'il soit possible qu'elle s'occupe d'autres charges encore, sans que les premiers devoirs qui lui incombent en souffrent.

II. — Je ne le troupe pas désirable, parce que 1° la femme n'est pas éduquée pour cela; 2° pour être au courant des lois et des choses pour lesquelles on vote, il faut suivre soit des conférences, soit des meetings, lire journellement les journaux quotidiens, afin de se faire une opinion de ce qu'on pense; et la femme, bien qu'incontestablement l'égale de l'homme, doit exercer son activité dans un autre domaine; d'ailleurs, il n'y aurait toujours qu'une certaine catégorie de femmes, celles de la classe aisée, dont les services ne font pas besoin à la maison par le fait qu'elles ont des domestiques, qui pourraient prendre part au vote. La mesure ne serait pas égale.

E. Lany, 22 ans, employée de commerce, Lausanne.

* * *

Je crois que la femme obtiendra le droit de vote par la force des choses, et avec le temps; et que tout ce qui tend à brusquer la situation ne sert en réalité qu'à en retarder le développement normal.

Amélie Martin, stud. litt.,
présidente du Foyer des Etudiantes, Genève.

* * *

I. — Toute femme soucieuse de sa dignité doit soutenir les théories féministes.

La société doit être organisée de façon à ce que la femme ne soit pas sous la dépendance de l'homme, qu'elle puisse par son travail subvenir à son existence, à disposer de son salaire, qu'elle soit consultée dans l'élaboration des lois qui régissent cette société, et admise à participer à l'administration de la chose publique.

II. — Oui. L'intelligence de la femme n'étant pas inférieure à celle de l'homme, non plus que ses connaissances, il est évident qu'elle peut prétendre aux mêmes devoirs civiques.

Louli Monthonnex, 20 ans, Lausanne.

* * *

Jusqu'ici, la question du féminisme ne m'a pas du tout préoccupée. Je n'ai donc pas encore une opinion bien arrêtée là-dessus. la question m'intéresse cependant, et j'ai tout lieu de croire que je pencherai de son côté quand je la connaîtrai mieux.

J. Mayor, institutrice primaire, Lausanne.

* * *

A notre âge, il est, me semble-t-il, un peu difficile d'avoir sur le féminisme une opinion complètement faite. J'approuve l'œuvre du féminisme dans la mesure où il travaille à faciliter les moyens d'existence de la femme, et à lui rendre les droits qui lui sont dus. Mais s'il franchit les limites par excès de zèle, je le désapprouve en ce sens qu'il ferait oublier à la femme son plus grand devoir et son vrai rôle celui de gardienne du foyer. Pour les femmes non mariées, les vues sont naturellement différentes.

Marthe Meylan, 20 ans, sans profession,
ne faisant pas d'études, membre du Rayon de Soleil de Lausanne.

* * *

Je considère le féminisme comme une chose bonne, et surtout comme une chose juste, s'il doit abolir les injustices morales ou sociales dont la femme souffre; mais s'il l'éloigne de sa mission familiale, j'estime qu'il fait encore plus de mal que de bien.

R.-J. Metzger, présidente de l'Association
des anciens catéchumènes de M. le past. Fulliquet, Genève.

* * *

II. — Le suffrage féminin s'établira un jour comme le suffrage universel (quelle que soit d'ailleurs l'opportunité de l'un ou de l'autre), parce qu'ils constituent le triomphe progressif de l'idée rationnelle de justice et d'égalité sociale sur les préoccupations d'ordre mystique (droit divin ou souverain, mission de la femme dans l'humanité, etc.); mais toute exhortation tendant à hâter cette venue (campagne de presse, de conférences, d'affichage, manifestation genre « suffragettes », etc.) ne fera qu'en reculer l'échéance, parce qu'elle fera toucher du doigt le côté dangereux de la souveraineté féminine en matière électorale.

Georges de Morsier, stud. méd., Genève.

* * *

I. — Il ne peut être digne d'éloges que s'il remplit un but absolument social et humanitaire.

Ed. Patte, 17 ans, 1re classique, Genève.

* * *

I. — Je crois, pour ma part, que, de même que le christianisme dont il est le fruit, le succès final du féminisme est assuré.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la guerre actuelle lui fera faire un bon pas en avant.

II. — Oui, car je trouve que les lois faites par les hommes ne protègent souvent pas assez la femme, et que la lutte contre l'alcoolisme aurait beaucoup à y gagner. Je reconnais que la plupart des femmes ne sont pas mûres pour le moment, aussi est-ce pour cela que je trouve urgent que l'on introduise, soit dans les écoles ou ailleurs, un cours d'instruction civique pour jeunes filles.

Maria Ressegueire, lingère,
Union chrétienne des jeunes filles, Genève.

* * *

II. — Non, parce que la bataille politique n'est point faite pour la douceur féminine. L'urne électorale n'est *rien* à côté du devoir d'éducation d'une famille; la mère tient les rênes de l'humanité; le vote, à côté de cela, est une question secondaire.

Louis Richard, 22 ans, ferblantier,
membre de l'Union chrétienne des jeunes ouvriers, Lausanne.

* * *

I. — Je ne suis pas de celles qui pensent que féminisme veut dire désir de la femme de porter culottes, et qu'ayant obtenu le droit de vote, elle délaissera son intérieur. On peut être féministe et rester féminine. On peut être féministe et avoir conscience de son devoir social, de responsabilité vis-à-vis du prochain, désirer accomplir le devoir dicté par sa conscience sans être entravée. La femme a sa part à prendre dans la vie du pays. Les nouveaux droits qu'avec justice elle demande impliquent de nouveaux devoirs. Qu'elle réagisse contre l'apathie qui lui fait borner sa sollicitude à son seul intérieur, à son intérêt personnel. Qu'elle ait le sentiment de sa valeur, de sa dignité et apprenne à être plus solidaire, se préparant ainsi à prendre une part plus active (la part qui lui revient) dans la vie nationale.

II. — Oui, certainement. Par justice, par équité. La femme, égale à l'homme en ce sens que comme lui elle fait partie de la nation, travaille et obéit aux lois, doit avoir droit à une existence personnelle complète, être libre de disposer de ce qu'elle possède et gagne. Elle doit avoir le droit d'être défendue contre ceux qui abusent d'elle. De plus, en obtenant le droit de vote, elle pourra travailler avec efficacité dans quantité de domaines (la lutte contre l'alcoolisme, l'immoralité, je ne parle que de ceux-là), dans lesquels, sans cela, son action, reste entravée.

Madeleine Roud, 23 ans, Lausanne.

(A suivre.)

Leçons d'éducation nationale[1]

I. Aperçu sommaire de l'histoire de la Constitution fédérale

(Suite et fin).

Nous n'avons pas à nous occuper des Constitutions qui ont régi la Suisse de 1798 à 1815. Inspirées de l'étranger, importées

[1] Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1916.